

RAPPORT D'ÉVALUATION DU PROJET DE L'OFFRE DE FORMATION DU 2^E CYCLE

École nationale supérieure de la
photographie d'Arles

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2022-2023
VAGUE C

Rapport publié le 27/11/2023



Au nom du comité d'experts¹ :
Jean-Marc Réol, président

Pour le Hcéres² :
Thierry Coulhon, président

En vertu du décret n° 2021-1536 du 29 novembre 2021 :

1 Les rapports d'évaluation « sont signés par le président du comité ». (Article 13) ;

2 Le président du Hcéres « contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts ». (Article 8, alinéa 8).

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation du projet de l'offre de formation du 2^e cycle de l'école nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles, et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2^e cycle consiste en une analyse et une appréciation du projet élaboré par l'établissement pour l'accréditation du Diplôme de l'École nationale supérieure de la photographie (DNSEP) pour le prochain contrat quinquennal. Il analyse la capacité de l'établissement à élaborer et à mettre en œuvre son offre de formation dans le cadre de la prochaine accréditation. Il formule à cet effet un avis en vue de l'accréditation pour l'accréditation de la formation proposée par l'établissement.

Ce rapport d'évaluation du projet de l'offre de formation du 2^e cycle fait suite au rapport d'évaluation du bilan de la formation du 2^e cycle. Sans reprendre les éléments déjà analysés dans ce dernier, il est centré sur les nouveautés et les évolutions prévues par l'établissement, ainsi que sur les réponses apportées par l'établissement aux recommandations formulées par le comité d'experts dans les rapports d'évaluation du bilan des formations qui le compose.

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du projet de l'offre de formation du 2^e cycle de l'école nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles a eu lieu au printemps 2023.

Le comité d'experts était présidé par Monsieur Jean-Marc Réol, ancien directeur de l'école d'art et de design de Toulon.

Ont également participé à cette évaluation :

Mme Florence Bertin, responsable du département des collections au musée des Arts Décoratifs à Paris,
Mme Juliette Lavie, chercheuse associée à la Bibliothèque nationale de France,

M. Jean de Saint Guilhem, conseiller scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé d'évaluation, représentaient le Hcéres.

Présentation

L'école nationale supérieure de la photographie (ENSP) d'Arles (école d'art et de design) demande l'accréditation de son Diplôme de photographie valant grade de master (DNSEP), accessible à Bac+2 et d'une durée de trois ans. Ce positionnement particulier au sein des écoles d'art lui permet d'accueillir des étudiants qui, ayant déjà deux ans d'expérience dans l'enseignement supérieur, font preuve d'une maturité et d'un choix d'orientation fermement établi. Initialement focalisée sur l'enseignement de la photographie, la formation a su par ailleurs évoluer vers la question plus générale de l'image et des différentes modalités techniques et réflexives qu'elle revêt dans le monde contemporain. L'acquisition de connaissances théoriques et d'une formation technique approfondie de l'image et de ses enjeux permet aux diplômés d'être en capacité d'accomplir un parcours professionnel dans le secteur de l'image fixe ou en mouvement (photographe-auteur, vidéaste, retoucheur, technicien d'art, etc.) ou celui des métiers de l'exposition et de l'édition.

L'école est positionnée au sein d'un environnement de recherche dynamique (un doctorat, des laboratoires, etc.) et interagit avec un ensemble d'établissements régionaux, nationaux et internationaux de l'enseignement supérieur et de la culture de grande qualité. Elle dispose depuis 2021 d'un bâtiment de prestige comprenant des ateliers techniques de qualité, et a ainsi vu son image et son attractivité encore renforcées.

Analyse globale

L'ENSP a tenu compte des recommandations formulées par le Hcéres dans l'évaluation du bilan de la période 2016-2021 : manque d'interaction entre la formation initiale et la formation continue, difficultés d'intégration des doctorants dans les cursus, absence de professionnalisation des étudiants de 1^{re} année de la formation (DNSEP), défauts du bâtiment. Les aménagements proposés prouvent la capacité de l'établissement à rebondir positivement en s'appuyant sur un échange critique, et bénéficieront au projet pédagogique, aux équipes et aux étudiants.

Les évolutions proposées concernent la restructuration de la formation et la réorganisation de la maquette pédagogique désormais semestrialisée (en conformité avec l'organisation de l'enseignement proposée dans les établissements de l'enseignement supérieur européen). L'objectif visé est de proposer un cursus qui dorénavant inclut l'ensemble des pratiques artistiques contemporaines de l'image (photographie, vidéo, 3D, etc.) et améliore l'accompagnement et la professionnalisation des étudiants durant les trois années du DNSEP. Le projet a également pour ambition de consolider les liens entre la formation initiale et la formation continue par une offre de workshops et d'enseignements théoriques mutualisées, de renforcer l'ouverture de l'ENSP à l'international (Erasmus +) et de confirmer son attractivité aux niveaux national et international.

La politique et la caractérisation de l'offre de formation

Une politique de formation en évolution dynamique.

L'élargissement du champ de la formation, de la photographie à la question plus générale de l'image dans le monde contemporain (photographie, vidéo, 3D, photogrammétrie, scénographie sonore, etc.), a déterminé un enrichissement des enseignements théoriques (en histoire de l'art notamment) et des pratiques dispensés pendant le cursus afin de compléter les enseignements en histoire de la photographie et de la vidéo déjà présents. Parallèlement, la transversalité qu'ils impliquent, a fortiori dans un environnement dominé par la technologie numérique, est mieux prise en compte pour préparer les étudiants à un ensemble d'activités professionnelles ou de recherches diversifiées (commissariat d'exposition, écriture critique, image mobile, son, activités en EAC...). L'évolution de la maquette pédagogique reflète l'intégration des nouveaux contenus d'enseignement impliqués par la dynamique de la politique de formation, avec en perspective un renforcement dès 2023 de questions écologiques (« écologie des images »).

Les collaborations avec le réseau École(s) du sud (Workshops) viennent par ailleurs renforcer la transversalité interdisciplinaire recherchée aujourd'hui par la formation. Ces bonnes dispositions, évolutives et adaptatives, sont aussi le fruit d'un travail collégial de qualité sur l'évolution nécessaire des formes et des rythmes d'une pédagogie attentive aux changements affectant les champs de compétences et de savoirs visés par la formation dans le contexte d'une époque de transition socio-écologique tendue.

Une ouverture internationale précisée et renforcée.

En renouant avec le programme Erasmus +, l'ENSP vise désormais à encourager et à évaluer les échanges, les stages à l'étranger, les mobilités désormais bien identifiées dans sa formation (semestre 7 et 8) et à les encadrer en désignant un enseignant référent et un système de parrainage entre étudiants.

Une nouvelle offre de mobilité en Europe est présente avec des partenaires académiques de qualité (University of the Arts de Essen (Allemagne), Academy of Fine Arts de Vienne (Autriche), Universidad politécnica de Valencia (Espagne), Instituto superiore per le industrie artistiche de Urbino (Italie)) choisis pour leur correspondance avec les axes de développement de la formation. Dans cette optique, l'école recherche aussi, en collaboration avec le réseau École(s) du sud, à établir des liens en direction du monde méditerranéen : en 2023, l'ENSP a reçu de nouvelles demandes de collaboration notamment avec l'Institut national des Beaux-arts de Tétouan (Maroc) montrant ainsi l'importance de son expertise, de ses savoir-faire et de sa notoriété. Cette collaboration pourrait permettre à l'école de développer des coopérations avec d'autres pays du continent africain avec lesquels elle n'a encore noué aucun partenariat.

Ce développement des relations internationales apparaît conduit avec soin et détermination en fonction des possibilités de l'école, et constitue pour le comité un point de progrès notable en faveur de la formation.

Un adossement de la formation à la recherche robuste et évolutif.

Appuyé depuis 2014 sur un doctorat de création en partenariat avec Aix-Marseille Université (école doctorale *Langues, lettres et arts* n°354) l'adossement à la recherche de la formation bénéficie d'une structuration évolutive fondée sur l'existence de trois laboratoires (2021) couvrant un large spectre de recherches sur la question de l'image. Cet appareil d'initiation et de pratique de la recherche bénéficie de la présence de sept enseignants de l'école, qui a accueilli, en janvier 2023, une nouvelle enseignante et reçu plusieurs artistes et scientifiques étrangers. Un partenariat a été mis en place avec l'Institut pour la photographie de Lille.

L'ENSP a réagi positivement aux critiques émises par le comité lors de la phase bilan concernant la relation des doctorants au cursus en intégrant mieux ceux-ci aux laboratoires de recherche, à la publication de l'école (revue *Inframince*) et à l'enseignement dans le 2^e cycle (présentation de travaux). De même il faut souligner les améliorations apportées en ce sens à l'enseignement de la méthodologie et à l'intégrité scientifique de la recherche au niveau du mémoire de master. Ces progrès notables sont aussi suivis par le nouveau conseil de la recherche (2022) en charge de l'amélioration continue de l'adossement à la recherche de la formation. Cet ensemble de mesures positives prouve la volonté de l'établissement de maintenir une perspective dynamique et innovante pour ses activités de recherche en lien direct avec le développement de la formation.

Une politique active de liens avec le contexte socio-professionnel et une préparation à l'insertion professionnelle en évolution.

Très impliquée dans le monde socioculturel de son territoire (associations, événements, festivals...), ainsi que vis-à-vis de structures privées ou publiques avec lesquelles elle entretient des partenariats, l'école peut proposer à ses étudiants une assez grande variété de stages ou de projets pédagogiques à visée professionnalisante. Un module de professionnalisation en lien avec l'éducation aux images et la médiation va être mis en place au sein du DNSEP sur la base de l'expérience acquise au sein du projet *Images*^{ln}, dès la 1^{re} année. La possibilité d'une année de césure offerte sur projet lors du cursus peut renforcer encore la relation des étudiants qui la choisissent avec le monde professionnel. Ce dispositif particulier à l'ENSP permet en effet de faire, hors stage, une expérience d'approfondissement qui peut s'avérer déterminante dans les nombreux domaines de compétences du monde professionnel de l'image tant du point de vue créatif que technique ou gestionnaire. Par ailleurs, l'école réfléchit à ouvrir son offre de formation à la modalité de l'alternance qui viendrait compléter son ambition socioprofessionnelle. Ce dynamisme remarquable fait de l'établissement un exemple rare sur ce sujet au plan national des écoles supérieures d'art.

La qualité pédagogique de l'offre de formation

Une organisation pédagogique normalisée, mais évolutive.

L'ENSP propose depuis 2021 des enseignements semestrialisés et s'engage à la rentrée 2023-2024 à proposer une approche par compétences visant à augmenter l'efficacité professionnelle de la formation. Ces efforts d'adaptation à l'évolution du projet pédagogique de l'école sont à mettre au crédit de la concertation active au sein de la CRPVE. Le comité alerte cependant l'école sur le respect des étapes de l'approche par compétences qui devront être précisément mises en œuvre au besoin en accompagnant les personnels : élaboration d'un référentiel, plus détaillé que celui de la fiche RNCP ; structuration de la formation en blocs de compétences ; et évaluation des compétences.

Une préparation aux mobilités internationales améliorée.

L'ENSP propose un enseignement obligatoire aux langues étrangères en 1^{re} année (anglais, espagnol) et un enseignement de Français (FLE) pour les étudiants étrangers. Des enseignements optionnels de langue accompagnent les mobilités en 2^e année en fonction des lieux d'accueil choisis, notamment au Japon, pays pour lequel elle propose une formation en langue spécifique.

Cette préparation est cohérente avec le projet d'un établissement qui ne cantonne pas son internationalisation aux mobilités étudiantes, mais qui ambitionne également d'internationaliser certains de ses enseignements (artistes et chercheurs invités).

Une amélioration notable de l'articulation entre la formation initiale et la formation continue.

Tenant compte des recommandations du Hcéres, l'ENSP proposera dès la rentrée 2023-2024 une mutualisation d'un certain nombre d'enseignements communs entre la formation initiale et la formation continue (temps communs, un tronc commun d'enseignements théoriques (cours d'histoire de la photographie, etc.), modules de la FC ouverts aux étudiants de 2^e et 3^e année).

L'attractivité, la performance et la pertinence de l'offre de formation

Une formation attractive et reconnue.

De nationale, la notoriété de l'ENSP, fondée sur sa spécificité initiale comme école de la photographie, devient internationale avec son élargissement aux métiers de l'image, son intégration à une architecture contemporaine de prestige et l'extension continue de ses partenaires. Des initiatives récentes (référencement à Campus France – 6 candidats via le site en 2023 contre 5 en 2022, portes ouvertes en ligne- 60 participants en 2021 et 80 en 2022) poursuivent cette dynamique.

De même, la dématérialisation du concours d'entrée (2021) et l'anonymisation des candidats, favorables à la fois à une augmentation de la parité homme/femme dans les recrutements et à une facilité accrue pour les candidatures d'étudiants étrangers, apportent une dimension sociale bienvenue aux efforts de l'établissement pour que son attractivité soit aussi placée sous le signe d'une éthique manifeste.

Une performance de la formation globalement très bonne.

Les taux de réussite au DNSEP sont toujours très élevés. Le suivi des contrats d'étude par les enseignants et les préconisations en cas de redoublement montrent une attention très individualisée à la réussite des étudiants permise aussi par leur nombre relativement restreint. Par ailleurs, l'établissement propose aux étudiants des heures de monitorat technique et logistique, qui peuvent à la fois être une aide financière et une expérience participant à leur formation professionnelle.

Une pertinence de la formation dont l'école cherche à mesurer plus précisément les effets.

L'ENSP accompagne ses diplômés jusqu'à trois ans après l'obtention de leur diplôme en leur proposant des dispositifs de prix, de bourses, de résidences, d'expositions, etc.). Mais les difficultés rencontrées par l'établissement pour apprécier précisément les résultats professionnels de la formation avaient été notées par le comité, et l'école a donc décidé en 2023 de confier une mission d'étude sur ce sujet à une chercheuse financée par la fondation de France pour approfondir la question du devenir professionnel des diplômés. Cette décision positive servira à l'amélioration éventuelle des enseignements et des actions de l'école, et au-delà devrait permettre de répondre à une question commune à de nombreuses écoles supérieures d'art, ce qui est à saluer. Elle devrait aussi aider à parfaire le dispositif de bourses, de résidences, de programmes, d'expositions que l'école a mis en place pour donner à ses diplômés l'occasion d'une visibilité sociale et artistique favorable à leur insertion professionnelle. Avec le financement du ministère de la Culture, l'école développe par ailleurs le projet Encontra, site internet qui vise à valoriser les compétences de ses diplômés en complétant le site internet des Alumnis.

Le pilotage et l'amélioration continue de l'offre de formation

Une politique des ressources et d'accompagnement volontariste malgré les tensions budgétaires.

Malgré les tensions budgétaires qui avaient impacté le renouvellement de certains postes d'enseignants, l'école a pu recruter une nouvelle enseignante pour renforcer le suivi des diplômés et maintenir ainsi le niveau de la formation. Plusieurs enseignants ont récemment bénéficié d'une mobilité Erasmus pour développer la présence internationale de la formation. Elle a également mis en place une prime de coordination qui a été octroyée à six enseignants. Ce volontarisme de l'ENSP dans un contexte budgétairement restreint est donc à souligner.

Des dispositifs de pilotage et d'amélioration ajustés à la taille de l'établissement dont les résultats peuvent être encore perfectibles.

En l'absence d'un véritable conseil de perfectionnement que ne justifie peut-être pas la taille de l'école (une centaine d'étudiants), cette fonction est assurée par le CRPVE pour ce qui est de l'organisation pédagogique et de la vie étudiante, et par le conseil scientifique et de la recherche créée en 2021. Des décisions importantes ont été prises récemment, répondant aux recommandations émises par le comité lors de la phase bilan : une réorganisation du dialogue pédagogique entre les enseignants et les étudiants, ainsi que

l'aménagement d'une cuisine pour les étudiants et d'ateliers dans la galerie de l'école (octobre à avril). Cependant, malgré les réunions relativement fréquentes de ces instances et la qualité de leur fonctionnement, l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants reste encore à améliorer. Par ailleurs, la formation continue bénéficie d'ajustements pédagogiques qui renforcent sa relation à la formation initiale et d'un système efficace d'évaluation par les partenaires professionnels auxquels elle s'adresse.

Conclusion

Points forts

- Une notoriété et une attractivité de l'établissement réelles encore renforcées par l'image contemporaine du nouveau bâtiment ;
- Une capacité remarquable de la formation à évoluer pour accompagner les mutations actuelles, techniques, théoriques et pratiques du monde de l'image ;
- Un adossement à la recherche robuste, évolutif et productif ;
- Un volontarisme dans le pilotage stratégique et organisationnel de la formation, aboutissant à des résultats positifs (vie étudiante, intégration de la recherche dans le cursus et enseignements de professionnalisation) ;
- Une équipe pédagogique renforcée ;
- Une relation entre formation initiale et continue en progrès ;
- Une ouverture à l'international renforcée.

Points faibles

- Une insertion professionnelle encore à améliorer ;
- Une contrainte budgétaire qui reste un frein aux ambitions de développement de l'établissement ;
- Une évaluation de la formation et des enseignements perfectible, notamment en identifiant mieux la fonction d'amélioration continue de la formation au sein du CRPVE.

Recommandations

- Poursuivre le renforcement des activités de pilotage, notamment dans les domaines de l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et du suivi de leur devenir professionnel ;
- Préciser le processus de mise en place de l'approche par compétences et son appropriation par les personnels ;
- Améliorer les ressources propres pour pallier certaines insuffisances de la dotation budgétaire actuelle.

Avis d'accréditation de la formation

Intitulé de la formation	Niveau de cursus	Avis d'accréditation
Diplôme de l'école nationale supérieure de la photographie	Grade M	Favorable

Observations de l'établissement

Arles, le 07 juillet 2023

Madame la Directrice
Département d'évaluation des formations
Hcéres
2, rue Albert Einstein
75013 Paris

Madame la Directrice,

Vous nous avez fait part du rapport provisoire d'évaluation du projet de l'offre de la formation de 2ème cycle de l'École nationale supérieure de la photographie d'Arles, et de votre avis favorable d'accréditation.

L'ensemble de l'équipe de l'ENSP vous remercie de cette analyse globale et des remarques et recommandations constructives. Les points faibles que vous soulignez (insertion professionnelle et évaluation de la formation notamment) constituent des perspectives d'amélioration pour lesquelles l'établissement s'engage à travailler prochainement.

Après une lecture attentive, je vous confirme qu'aucune observation ni correction factuelle n'est à ajouter à ce rapport.

Je vous prie de recevoir, Madame la Directrice, mes plus sincères salutations.

Marta GILI
Directrice

Pour l'ENSP,
La Directrice
De l'École Nationale Supérieure de la
Photographie d'Arles,
Marta GILI



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION
École
Nationale
Supérieure
de la
Photographie
Arles

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)

